

Programme de formation Professionnelle

CFCR
Formation des Conducteurs Routiers

Titre Professionnel
Conducteur(trice) du Transport Routier
de Marchandises sur Porteur
TP CTRMP



Titre Professionnel Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur

Objectifs pédagogiques :

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise

Public et pré-requis :

Public :
Toute personne âgée de 18 ans au minimum et désirant conduire des véhicules isolés de plus de 3t5,
Pré-requis :
- Être titulaire du permis B
- Être vérifié apte médicalement antérieurement à l'entrée en formation (permis de conduire en cours de validité ou visite médicale de moins de 2 ans).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Cours théoriques, illustrations vidéo
- Simulateur Poids Lourds,
- Mise en pratique sur différentes situations de travail,
- Remise d'un support de cours à chaque participant.
- Véhicules équipés pour l'enseignement de la conduite.
- Formateurs diplômés et habilités par la DIRECCTE pour la réalisation des formations sanctionnées par un titre professionnel.
- Aires de manoeuvres privées.
- Quai de chargement et de déchargement

Validation :

Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur. Diplôme de niveau 5 du ministère chargé de l'emploi.
L'obtention du titre permet la délivrance du permis de conduire de la catégorie C et de la carte de qualification de conducteur, conditions réglementaires d'exercice de l'emploi (arrêté du 31 décembre 2010 fixant les conditions de délivrance de la carte de qualification de conducteur).
Attestation de formation professionnelle.
délivrance d'un certificat ADR si réussite à l'examen du module formation initiale de base.

Durée :

55 journées soit 385 heures.
Pratique : 32 heures d'utilisation du véhicule dont 20 heures de conduite individuelle.

Modalités d'évaluation :

Une épreuve de synthèse 3h basée sur une mise en situation professionnelle en deux parties : « prise en charge du véhicule et conduite » et « chargement, déchargement et suivi des opérations de transport ».

Un questionnaire professionnel 2h

Un entretien technique 35min

Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation

Un entretien final avec le jury 1/2h

Programme :

Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises. 21 h

Objectif : Contrôler le véhicule et son chargement afin de réaliser le transport dans des conditions optimales de sécurité en minimisant les coûts,

Effectuer les contrôles de l'état général du véhicule et du chargement en début et fin de service.
Effectuer avec précision les appoints de liquides nécessaires au fonctionnement du véhicule en intégrant les principes du développement durable.
Savoir corrigés les anomalies ou les signalées au service compétent.
Prendre en compte les indications du tableau de bord et du chrono tachygraphe tout au long du parcours.
Vérifier que le véhicule et ses équipements répondent aux exigences réglementaires en vigueur.

Conduire et manoeuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises 203 h

Objectif : Utiliser le véhicule d'une manière rationnelle afin d'acheminer et de préserver la marchandise dans des conditions économiques et de sécurité. Appliquer les consignes reçues et respecter les contraintes horaires réglementaires. Effectuer les manoeuvres nécessaires à la mise en place ou au stationnement du véhicule à l'endroit souhaité.

Maîtriser les situations de conduite dans tous les contextes de circulation
Respecter les règles de circulation et principes de sécurité routières.
Lire comprendre et respecter un itinéraire
Réaliser les manoeuvres en sécurité dans un temps raisonnable
Prendre à l'arrêt comme en circulation, les mesures de garde et de préservation de la marchandise.
Utiliser correctement les outils de contrôle d'activité notamment le chrono tachygraphe.

Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier de marchandises 21 h

Objectif : identifier, contrôler et renseigner les documents nécessaires à l'exécution d'un transport en tenant compte de la réglementation et de la nature de la marchandise. En cas d'anomalie, informer le service exploitation. Acquitter les taxes exigées selon l'environnement dans lequel le conducteur est amené à circuler.

Connaître et vérifier les documents relatifs au conducteur
Connaître et vérifier les documents relatifs à la circulation du véhicule
Connaître vérifier et renseigner les documents d'accompagnement de la marchandise.
Informers le service exploitation des anomalies

Prendre en charge et livrer la marchandise 14 h

Objectif : Effectuer la prise en charge et la livraison de la marchandise en respectant les contraintes réglementaires et contractuelles ainsi que la nature de la marchandises.

Respecter le protocole de sécurité
Appliquer les procédures à la prise en charge des marchandises et à la livraison.
Renseigner et émarger le document accompagnant la livraison (support papier ou électronique)
Effectuer le suivi et le retour des documents commerciaux, administratifs.
Effectuer et contrôler les encaissements.
Adopter une attitude commerciale avec le client.

Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule 14 h

Objectif : Préparer le véhicule. Surveiller ou effectuer le chargement ou le déchargement, la répartition, le calage et l'arrimage.

Respecter les procédures de sécurité et utiliser les protections individuelles.
Effectuer le plan de chargement en tenant compte des contraintes de livraison
Respecter l'ordre de chargement répartir, caler et arrimer la marchandises dans le respect des consignes reçues et des obligations en matière de sécurité.
Utiliser les équipements du véhicule en sécurité dans le respect des préconisations du constructeur.

Suite page 2

Programme de formation Professionnelle

Titre Professionnel

Conducteur(trice) du Transport Routier
de Marchandises sur Porteur

TP CTRMP

Prévenir les risques et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation 14 h

Objectif : appliquer les préconisations concernant la prévention des risques liés à l'activité, porter les équipements de protection individuelle. A titre préventif, prendre les dispositions nécessaires à la qualité de son repos (ou sommeil), à l'équilibre alimentaire et se préserver des addictions; Savoir réagir en cas d'accident.

Connaître les effets et les risques liés à la prise d'alcool, de médicaments, de drogues et au manque de sommeil.
Connaître les protocoles de sécurité, l'utilisation des EPI et les préconisations concernant la prévention des risques liés à l'activité physique.
Appliquer en cas d'accident, les procédures de protection, d'alerte et d'assistance.
Renseigner et transmettre le constat amiable.
Connaître les principaux risques d'accidents et de mortalité dans le secteur.

Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure. 21 h

Objectif : En fonction des renseignements collectés au vu des symptômes constatés ou fournis par l'ordinateur de bord, localiser et identifier le ou les organes en cause. Alerter le service concerné et appliquer les consignes reçues.

Appliquer les consignes de l'entreprise.
Repérer les anomalies lors de la mise en route et en cours de service.
Identifier et localiser les organes et circuits en cause.
Décrire précisément un dysfonctionnement
Prendre en cas d'immobilisation, les mesures de sécurité appropriées.
Effectuer le dépannage d'une anomalie mineure.

Formation initiale de base pour le transport de matières dangereuses en colis par route. 21h

Objectif : Permettre aux conducteurs de véhicules d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour effectuer des transports de matières dangereuses.
Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté français TMD.

Présentation des matières, objets et produits à transporter
Expériences réalisées par l'animateur pour montrer les effets des produits chimiques et le comportement des liquides inflammables.

Les règlements :
ADR et arrêté français TMD
Classification et identification des matières dangereuses
Exemptions et dispenses d'application
Modes de transport
Conditionnement et marquage des colis

Documents réglementaires
Chargement et déchargement
Equipements spécifiques des véhicules
Risque spécifique : le feu
Exercices d'extinction de feux réels
Signalisation des véhicules

Mesures de sûreté
Accident de la circulation
Agir sur le comportement pour réduire le risque
Règles de conduite spécifiques, tunnels, limitation de vitesse, stationnement
Rappels sur le code de la route
Cas spécifiques des déchets, des gaz et des produits phytosanitaires

Examen

Formation au code de la route.

21 h

Objectif : Préparer les épreuves théorique générale du code de la route et connaître la réglementation qui encadre la conduite d'un véhicule sur la route.

Cours expliqués et commentés suivi de questions spécifiques sur le cours

Notions pour répondre à l'examen de code de la route

- Arrêt - Stationnement
- Conscience des risques
- Croisement - Dépassement
- Divers
- Notions Pratiques
- Partage de la route
- Priorités
- Règles de circulation
- Signalisation
- Tunnels - Passages à niveaux
- Visibilité - Eclairage

Examen blanc type ETG.

Session de Validation du titre professionnel Conducteur(trice) du Transport Routier de Marchandises sur Porteur 35h

Le titre professionnel est composé d'une unité constitutive qui correspond aux activités visées ci-dessus.

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).